Courte chronique d'uniformologie maritime : Brun

Alexandre Jean-Baptiste Brun naquit à Marseille le 3 novembre 1853.

Il étudia la peinture à Paris et fut l'élève de Cabanel, de Carolus-Duran et de Bracquemond. Il devint sociétaire du Salon des artistes français en 1877, ce qui lui permit d'exposer des œuvres jusqu'en 1934. Il peignit de nombreuses marines dès 1883 et, lors de l'Exposition universelle de 1889, il reçut une médaille de bronze à la section marine. Dès lors, il reçut des commandes pour dessiner des affiches publicitaires de compagnies maritimes, mais aussi pour illustrer des livres, notamment des dictionnaires et encyclopédies, et des publications, comme l'Illustration ou Le Monde illustré. Il peignit également des bâtiments de guerre et des marins d'État dans les années 1880 ; ceux-ci furent reproduits par le graveur Legras. Il ne se limita pas au genre maritime, étant aussi connu pour ses aquarelles représentant des orchidées. Brun mourut en 1941.

Nous avons choisi de commenter ses peintures de marins, tout particulièrement celles reproduites par Legras. Elles sont de qualité, globalement bien représentatives de l'époque.



Ce petit mousse est particulièrement réussi. Il se dégage du regard de ce jeune garçon une certaine mélancolie. La vie était dure à bord des bâtiments pour ces jeunes garçons – de 1883 à 1908, leur âge minimal était de 14 ans. Les fréquentes corvées imposaient le port des effets de toile rousse; les pieds étaient souvent nus, notamment quand il s'agissait de briquer le pont, mais alors les bas de pantalon étaient relevés.



A l'abordage! Ce matelot est prêt à en découdre, armé de son sabre de bord 1833. Il est en tenue de travail, avec pantalon et vareuse en toile rousse, qui ne recouvrent pas manifestement ici le pantalon de drap et la chemise en molleton bleus. A cette époque, la chemise en toile blanche et col bleu attenant est toujours portée sur le tricot rayé. Sur le bonnet, le ruban légendé devrait être positionné pour tomber sur l'épaule gauche, alors que sur le chapeau il doit tomber au milieu du dos ; il s'agit d'une subtilité manifestement inconnue de l'artiste.



On retrouve d'ailleurs le même défaut sur le bonnet de ce marin disant aurevoir à sa douce. Ce matelot est en grande tenue qui ne comporte plus le paletot, pourtant bien élégant, depuis 1874 et le chapeau de feutre verni noir depuis 1876.



On quitte ici le monde de la « Royale ». Cette fresque représentant *Le pont de la Princesse Alice au cours d'une croisière* orne un mur du grand amphithéâtre de l'Institut océanique de Paris.



Voici un matelot d'une compagnie de débarquement armé d'un fusil Kropatschek, reconnaissable à sa baïonnette proche de celle du fusil Gras. Il porte un chapeau de paille recouvert d'une coiffe blanche et ceint d'un ruban légendé qui paraît un peu court mais bien centré sur l'arrière.



Ce matelot de 1^{re} classe n'est pas très réussi. Son attitude débonnaire tranche avec le port d'une hache qui ne ressemble pas au modèle réglementaire du système 1833.

Pour ce qui est de l'uniforme, on observera les liettes qui permettent de fermer la chemise blanche et les deux petits boutons pour limiter l'ouverture de la chemise en molleton, une coquetterie non prévue mais néanmoins fréquente.



Cet enseigne de vaisseau combat aux colonies, au vu du port du casque blanc. Notons qu'il porte la redingote, un vêtement qui paraît assez peu commode dans ces conditions, mais dans les années 1880 le veston n'était souvent porté qu'à bord et la nuit... Revolver (modèle 1874) et sabre (avec sa dragonne d'officier subalterne) sont prêts à servir. Pourquoi lui avoir donné des bottes, effet nullement réglementaire?



Voici un capitaine de frégate commandant de bâtiment, prêt à donner ses ordres au porte-voix. Il est en petite tenue de 1853 ou n°5 de 1891, avec redingote. Notons que jusqu'au cours du XX° siècle, 1957 exactement, aucune règle ne régissait le port du sabre ; celui-ci était donc porté souvent garde en avant, sauf

On a donc pu noter quelques défauts mineurs sur les marins dessinés par Alexandre Brun qui reste néanmoins un grand artiste pour les sujets maritimes.

© VAE (2S) Éric Schérer – 2025